BTP CFA GRAND EST
Association régionale des CFA du BTP du Grand Est

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS/BE MANŒUVRE

RECYCLAGE

btpcfa-grandest.fr

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Prévention :
Articles L4111-1 à L4154-4
du Code du Travail
Risque électrique :
Articles R4544-1 à R4544-11
du Code du Travail
Opérations électriques :
Norme NF C18-510

OBJECTIF

Recycler l'habilitation électrique BS/BE Manoeuvre conformément à la norme NF C 18-510 concernant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage.

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :
- connaître le projet de Norme NF C 18-510
- connaître le risque électrique et savoir s'en protéger
- effectuer des travaux d'ordre électrique BS/BE Manoeuvre

PROGRAMME

Sensibilisation aux risques électriques

- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique

La prévention des risques électriques

- Le contexte réglementaire
- La normalisation
- Les moyens de protection contre les contacts directs
- Les moyens de protections contre les contacts indirects
- Protection contre les brûlures
- Conduite à tenir en cas d'accidents d'origine électrique

Publication NF C 18-510 - Définitions

- Prescriptions au personnel, obligation de formation
- Domaine d'application de la publication NF C 18-510
- Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures
- Définitions NF C 18-510
- Exemples de documents

Opérations dans l'environnement

- Les différentes zones d'environnement
- Travaux au voisinage de canalisations isolées
- Zones d'environnement spécifique aux travaux du bâtiment et aux travaux publics

Travaux hors tension en BT et HT

- Rôle du chargé de travaux
- Rôle de l'exécutant
- Rôle du surveillant de sécurité
- Cas particuliers

Interventions en TBT et BT

- Rôle du chargé d'intervention
- Dispositions concernant le personnel et le matériel
- Interventions de dépannage
- Autres interventions
- Opérations particulière

Appareillages électriques BT et HT

- Appareillage de sectionnement
- Appareillage de commande
- Protection contre les surintensités

Matériel de protection individuel et collectif

Manoeuvres, mesurages, essais, vérifications

Outillage électrique portatif à main

- Mesure de protection
- Emplacements exposés
- La TBTS
- La TBTP
- La séparation des circuits
- Enceinte conductrice exiguë
- Cas particulier

Présentation et explication de la norme NF C 18-510

BTP CFA Grand Est • ZAC du Breuil • 1 rue Nicolas Pierson
54701 Pont-à-Mousson cedex • SIRET : 783 347 024 00102 • CODE APE : 8532Z
Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistré sous le numéro 41 54 00420 54 auprès du Préfet de Région Lorraine
Retrouvez toutes nos formations sur www.btpcfa-grandest.fr

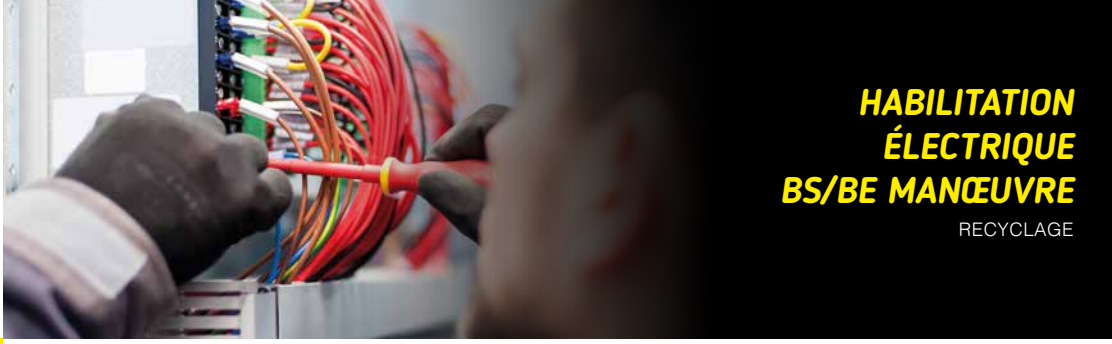

PROGRAMME suite

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ACTUALISÉS LORS DU RECYCLAGE

• **Citer** les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation.
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
- Appréhender une zone de voisinage.

• **Enoncer** les instructions de sécurité spécifiques aux opérations de son titre d'habilitation.
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.

• **Citer** les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Reconnaître les signalisations et les repérages associés.

• **Citer** les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

• **Enoncer** les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.

• **Décrire** les étapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS).
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation).
- Effectuer la Vérification d'Absence de Tension (VAT).
- Réaliser une remise sous tension.

• **Lister** les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT élémentaire (pour les BS).
- Délimiter et signaler la zone d'intervention BT.
- Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.

• **Décrire** la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

• **Décrire** la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

• Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme.
• Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme.

Cette évaluation, réalisée en fin de formation dans les conditions définies par la NF C 18-510, permet à l'employeur d'habiliter ou non l'opérateur.

BTP CFA Grand Est • ZAC du Breuil • 1 rue Nicolas Pierson
54701 Pont-à-Mousson cedex • SIRET : 783 347 024 00102 • CODE APE : 8532Z
Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistré sous le numéro 41 54 00420 54 auprès du Préfet de Région Lorraine
Retrouvez toutes nos formations sur www.btpcfa-grandest.fr

BTP CFA GRAND EST
Association régionale des CFA du BTP du Grand Est

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS/BE MANŒUVRE

RECYCLAGE

LIEUX DE LA FORMATION

	Restauration	Hébergement
BTP CFA Ardennes 134, Grande Rue 08430 Poix-Terron Contact : **Emmanuelle SAVOYEN** emmanuelle.savoyen@btpcfa-grandest.fr **06 33 57 59 77**	OUI	OUI
BTP CFA Aube 34, rue Danton 10150 Pont-Sainte-Marie Contact : **Lucie LEBEGUE** lucie.lebegue@btpcfa-grandest.fr **06 47 03 79 02**	OUI	OUI
BTP CFA Marne 31, avenue Hoche 51100 Reims Contact : **Emilie MARY** emilie.mary@btpcfa-grandest.fr **06 07 56 31 49**	OUI	OUI
BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse 1, rue Nicolas Pierson ZAC du Breuil 54700 Pont-à-Mousson Contact **: Amélie LIND** amelie.lind@btpcfa-grandest.fr **07 72 50 19 61**	OUI	OUI
BTP CFA Vosges 30, rue de la Gare 88380 Arches Contact : B**runo EVE** bruno.eve@btpcfa-grandest.fr **06 51 51 64 56**	OUI	OUI

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP
Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le Référent handicap du lieu de formation.

Mise à jour le 12/12/2022

MODALITÉS DE LA FORMATION

PUBLIC

Personne chargée d'assurer des interventions en très basse tension ou basse tension.
Les interventions élémentaires sont des opérations simples, consistant uniquement : au remplacement de fusible, de lampe, d'accessoire d'appareil d'éclairage, de prise de courant, d'interrupteur, au raccordement d'un matériel électrique sur un circuit en attente, et au réarmement d'un dispositif de protection.

DURÉE
11 heures

DATES
nous consulter

TARIF
nous consulter

POSITIONNEMENT
☒ Obligatoire
☐ Non nécessaire

FORMATEUR
Formateur certifié par l'INRS pour la norme NF C 18-510

TYPE DE COURS
Présentiel + Collectif

PRÉREQUIS

- Être habilité BS/BE Manoeuvre

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle, tables et chaises
- Ordinateur / Vidéoprojecteur
- Mur clair pour projection
- Tableau papier ou tableau effaçable
- Local électrique
- Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension
- Lampe, fusible, prise à remplacer, matériel à raccorder, dispositif à réarmer
- Équipements de protection (exemples : tapis, balisage…).
- Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT
- Équipements de protection individuels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas et études de cas
- Mises en situation
- Questions-Réponses
- Partage d'expérience

Un livret est remis à chaque stagiaire :
- "Préparation à l'habilitation électrique - Personnel non électricien" (Edition EDISER®)
- ou "Habilitation électrique - Opérations d'ordre non électrique" (Edition DIAXENS®)

DISPOSITIFS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de formation

Si réussite à l'évaluation, remise d'une carte d'habilitation électrique individuelle.

DURÉE DE VALIDITÉ

- Recyclage recommandé tous les 3 ans

BTP CFA Grand Est • ZAC du Breuil • 1 rue Nicolas Pierson
54701 Pont-à-Mousson cedex • SIRET : 783 347 024 00102 • CODE APE : 8532Z
Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistré sous le numéro 41 54 00420 54 auprès du Préfet de Région Lorraine
Retrouvez toutes nos formations sur www.btpcfa-grandest.fr